

PERSONNEL et CONFIDENTIEL



Politique interne

Non-divulgence des renseignements confidentiels et personnels

La modernisation de la loi sur l'accès et la protection des renseignements personnels et confidentiels plus exactement nommé la Loi 25, qui était auparavant la loi 64, devient plus sévère et punitive envers les entreprises qui n'honorent pas cette loi et qui se retrouve coupable d'incident par faute de moyen mis en place pour bien protéger ce qu'elles détiennent comme données personnelles et confidentielles.

Un renseignement personnel, c'est quoi ?

Les renseignements personnels sont ceux qui portent sur une personne physique et permettent de l'identifier. Ils sont confidentiels. Sauf exception, ils ne peuvent être communiqués sans le consentement de la personne concernée.

Il est donc très important de vous rappeler l'importance de **la non-divulgence des renseignements concernant vos collègues de travail**. Il est strictement interdit de divulguer n'importe quels renseignements personnels à qui que ce soit, autre que pour des raisons d'affaires et uniquement pour des raisons d'affaires.

Quoi faire si vous recevez une demande de renseignement personnel

Advenant le cas où vous recevez une demande pour des renseignements personnels qui n'ont aucun lien en rapport aux relations d'affaires de la compagnie, vous devez prendre les coordonnées de la personne qui les demande et les donner à la personne concernée par la demande. Votre collègue décidera lui-même de communiquer avec la personne.

Vous devez **toujours avoir la permission** de la personne avant de communiquer son information personnelle, numéro de téléphone, adresse, date de naissance, adresse courriel...

Si vous vivez une situation particulière concernant l'accès et la protection de renseignements et que vous ne savez pas comment agir face à celle-ci, nous vous conseillons de communiquer avec nous au bureau administratif. Nous serons en mesure de vous conseiller ou de prendre en main la situation.

Si vous vous retrouvez en présence de renseignements jugés personnels et confidentiels ou si vous êtes témoin d'une situation pouvant porter préjudice à une personne, veuillez en avvertir immédiatement la direction afin que la situation soit corrigée le plus rapidement possible.

Veillez communiquer avec les personnes responsables de la protection des renseignements :

Marisol Dufour m.dufour@portableboring.com (819) 787-2142 poste 221

Dominic Provencher d.provencher@portableboring.com (819) 787-2142 poste 228

J'ai pris connaissance de la politique et m'engage à la respecter.

Prénom et nom en lettres moulées

Signature

Date